

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 04/06/2025
ID Télétransmission : 033-213300635-20250603-141862-DE-1-1

**Séance du mardi 3 juin 2025
D-2025/168**

Date de mise en ligne : 05/06/2025

certifié exact,

Aujourd'hui 3 juin 2025, à 10h07,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 13H41 à 14H48

Présidence de Madame Claudine BICHET de 14H52 à 16H02

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Magali FRONZES,

Madame Marie Claude NOEL absente de 10H30 à 11H35, Monsieur Cyrille JABER présent jusqu'à 13H00, Monsieur Pierre de Gaetan NJIKAM MOULIOM présent à partir de 16H44, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 15H00, Monsieur Vincent MAURIN présent jusqu'à 16H05, Madame Brigitte BLOCH présente jusqu'à 16H45, Madame Magali FRONZES présente jusqu'à 17H35, Madame Sylvie SCHMITT présente jusqu'à 17H45, Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 17H55, Madame Tiphaine ARDOUIN présente jusqu'à 18H00

Excusés :

Madame Céline PAPIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelynne CERVANTES-DESCUBES, Madame Myriam ECKERT,

***Education Artistique et Culturelle. Appel à projets
marrainage / parrainage et résidences. Subventions.
Autorisation***

Monsieur Baptiste MAURIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Labellisée « 100% EAC » en 2022, par les services déconcentrés de l'Éducation nationale et de la Culture, la Ville de Bordeaux s'engage à développer l'EAC pour toutes et tous. Cet engagement vise à inclure tous les publics, dès la petite enfance et tout au long de la vie, grâce à la mise en place de parcours adaptés et inclusifs. Une vigilance est accordée aux quartiers politiques de la ville.

Cette stratégie vise à déployer des projets d'EAC pour tous les élèves des écoles primaires de Bordeaux d'ici 2027, soit 16 800 enfants et aussi pour les personnes en situation de vulnérabilité sociale et / ou sanitaire.

Pour ce faire, la Ville déploie une stratégie en 9 actions dont 2 d'entre elles sont dotées de financements : les marrainages parrainages et les résidences EAC, qui font l'objet de 2 appels à projets.

Il s'agit du troisième appel à projets lancé pour les marrainages parrainages ainsi que pour les résidences EAC. Depuis cette année, l'appel à projets des marrainages et parrainages, comme celui des résidences EAC en 2024, a été ouvert aux structures sociales, médico-sociales et sanitaires.

Depuis 2022, 6 marrainages-parrainages ont été lancés à la rentrée, 25 lancés à la rentrée 2023, et 19 à la rentrée 2024, soit un total de 44 marrainages-parrainages en cours, et 50 engagés depuis 2022.

Concernant les résidences, 13 ont été lancées en 2024 et 16 au 1er semestre 2025, soit un total de 29 résidences depuis 2024.

Dans ce cadre, il vous est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

Marrainages-parrainages d'écoles : 110 000 € ainsi répartis

- Cap sciences : 15 000 €
- Smart compagnie : 10 000 €
- C dans la boîte : 5 000 €
- Cie la Naine rouge : 5 000 €
- Cie les Lubies : 10 000 €
- Cie des Surprises : 5 000 €
- Le Glob théâtre : 5 000 €
- Chahuts : 10 000 €
- Extra : 5 000 €
- Arc en rêve : 15 000 €
- FAB – Festival international des Arts de la scène de Bordeaux : 15 000 €
- Ensemble Pygmalion : 5 000 €
- Musiques de nuit diffusion : 5 000 €

Marrainages-parrainages de structures sociales / médico-sociales : 30 000 € ainsi répartis

- Artilus : 10 000 €
- Life Live : 10 000 €
- Cie Jeanne Simone : 10 000 €

Résidences dans des écoles : 30 000 € ainsi répartis

- Christophe Goussard (artiste) : 5 000 €
- La Fabric à son : 5 000 €
- TnBA – Théâtre National Bordeaux Aquitaine : 5 000 €
- Cie les 13 lunes : 5 000 €
- Cie du Réfectoire : 5 000 €
- Cie Drisse : 5 000 €

Résidences dans des structures sociales / médico-sociales : 15 000 € ainsi répartis

- Ecole de cirque de Bordeaux : 5 000 €
- Florence Vanoli (artiste) : 5 000 €
- Amaëlle Broussard (artiste) : 5 000 €

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Attribuer ces subventions, qui seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au Budget Primitif 2025, rubrique 30 - nature 65748 ou 65742, ainsi qu'à signer les conventions de partenariat qui s'y rattachent.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE ROUGE BORDEAUX ANTICAPITALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 3 juin 2025

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Baptiste MAURIN